



VILLE DU LOCLE



Ville de
La Chaux-de-Fonds

Conseils communaux

Communiqué de presse

Résultats du sondage fait en ville de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur le rapprochement des deux villes des Montagnes neuchâteloises.

Développement de nouvelles collaborations

Depuis plusieurs années, les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle collaborent dans de nombreux dossiers de façon tout à fait satisfaisante. Plusieurs réalisations ont vu le jour et, après une analyse technique effectuée par IDHEAP-Compas sur les possibilités d'un rapprochement plus important, les autorités des deux villes ont décidé de prendre la température de la population sur ce sujet au moyen d'un sondage important qui s'est déroulé entre le 25 octobre et le 7 novembre 2006. 501 interviews à La Chaux-de-Fonds et 501 interviews au Locle ont été réalisées auprès de personnes représentatives âgées de 16 ans et plus. Au vu des résultats de ce sondage, et en l'état, les Conseils communaux des deux villes ont convenu de ne pas explorer davantage le scénario de la fusion.

Rappelons que les deux exécutifs ne partagent pas la même position sur une fusion des deux communes. Pour La Chaux-de-Fonds, celle-ci est un objectif à court terme alors que pour Le Locle, elle ne peut être qu'une possibilité parmi d'autres et à long terme. Par contre, la volonté de mettre en place de nouvelles collaborations et de travailler ensemble dans un esprit des Montagnes neuchâteloises est intacte.

Il n'est pas inutile de rappeler ici les nombreuses collaborations déjà réalisées : CIFOM - SIS - SIM SA - Service des forêts - Etat civil. D'autres idées sont émises qui devront être étudiées : déchetterie commune - déneigement - garage - politique de la jeunesse - politique de l'énergie ou encore collaboration des institutions sociales. Enfin n'oublions pas les grands projets en cours qui sont : le RUN - l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO - le plan d'aménagement du Crêt-du-Locle - la problématique des transports, ou en préparation tel que le projet de réhabilitation de l'Ancienne Poste du Locle. Un soutien commun est également donné à des projets privés tels que le Chemin des rencontres et Promorobo.

Sondage

Si le sondage réalisé par l'institut M.I.S. TrenD en octobre et novembre 2006 montre effectivement une appréciation convergente de la population des deux villes sur de nombreux points, le résultat indique un point de vue réticent des Loclois sur la fusion des deux communes du haut. Cette constatation est particulièrement claire puisque les Loclois ne sont que 20% à être totalement acquis à une fusion contre 35% de Chaux-de-Fonniers alors que 26% des Loclois seraient assez favorables contre 36% de Chaux-de-Fonniers. Par contre, on constate un fort noyau d'opposés à une fusion au Locle avec 25% de rejet pour les Loclois contre 9% pour les Chaux-de-Fonniers alors que 23% des habitants de la Mère Commune ne sont pas "chauds" pour une fusion contre 15% des habitants de la Métropole horlogère.

Il ressort également, et c'est positif, que les habitants des deux villes sont attachés à celles-ci et que très nettement l'atout majeur des deux communes est la proximité de la nature.

Les habitants sont acquis à une poursuite des collaborations voire à un renforcement de celles-ci et c'est sur cette base que les deux exécutifs vont continuer de travailler. Dans un environnement où sont mis en exergue des enjeux primordiaux pour l'avenir et la prospérité des Montagnes neuchâtelaises, les Conseils communaux des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle réaffirment leur volonté d'une politique favorable à la prospérité de la région avec, entre autres, l'avenir de l'Ecole d'ingénierie ARC, l'avenir des institutions hospitalières, le transrun reliant Neuchâtel au Locle, les évitements routiers des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que l'amélioration du réseau ferroviaire depuis Bienne.

En résumé, si la fusion des deux villes des Montagnes neuchâtelaises n'est plus à l'ordre du jour pour l'instant, un esprit de collaboration renforcée pour une vision constructive de l'avenir des Montagnes neuchâtelaises constituera la ligne de conduite des exécutifs du Locle et de La Chaux-de-Fonds pour ces prochaines années.

Le Locle et La Chaux-de-Fonds, le 14 février 2007

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Rémy Gogniat, chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, sont à votre disposition au no de tél. 032 967 62 08, respectivement au no de tél. 032 933 84 14.